

Séance publique du mercredi 14 décembre 2022

Convoqué le jeudi 8 décembre 2022, le Conseil Municipal de la Ville de Gennevilliers s'est réuni en mairie, Salle du conseil à 20:00, sous la présidence de Monsieur le Maire, Patrice LECLERC.

Présents : Accusé de réception – Ministère de l'intérieur : Patrice LECLERC, Anne-Laure PEREZ, Mohamed GRICHI, Yasmina ATTAFF, Délia TOUMI, Grégory BOULORD, Alexandra D'ALCANTARA, Roger DUGUÉ, Aurélie REMACLE, Cécile LANOISELÉE, Chaouki ABSSI, Zineb ZOUAOUI, Laurent NOEL, Carole LAFON, Christian DESCHENES, Véronique DESMETTRE, Mariama GASSAMA, Ibrahima NDIAYE, Fabienne MOREAU, Zine BOUKRICHE, M'Hamed BINAKDANE, Sonia BLANC, Karine CHALAH, Jacques BRIFFAULT

Etaient représentés : Philippe CLOCHETTE(représenté par Anne Laure PEREZ), Richard MERRA(représenté par Délia TOUMI), Maria Blanca FERNANDEZ(représentée par Céline LANOISELÉE), Mohammed DDANI(représenté par Alexandra D'ALCANTARA), Nadia MOUADDINE(représentée par Yasmina ATTAFF), Christophe BERNIER(représenté par Laurent NOEL), Sofia MANSERI(représentée par Grégory BOULORD), Aurélie REMACLE(représentée par Mariama GASSAMA), Eloi SIMON(représenté par Roger DUGUÉ), Khalid DAMOUN(représenté par Ibrahima NDIAYE), Elsa FAUCILLON(représentée par Zineb ZOUAOUI), Laetitia GHIRARDI(représentée par Karine CHALAH), Isabelle TITTI DINGONG)

Absents excusés : Isabelle MASSARD, AHCEN MEHARGA, SINAN KARAKUS, Philippe HALLAIS, Christelle NEDELEC, Ibrahima DIALLO

Ne prend pas part au vote :

Nombre de votes pour : 37

Nombre de votes contre :

Nombre d'abstentions :

Mention du vote : Adoptée à l'unanimité

Approbation du bilan de la concertation publique liée au projet de construction d'une plateforme multimodale de logistique sur un terrain sis 28 route du bassin N°6

Le Conseil,

Approbation du bilan de la concertation publique liée au projet de construction d'une plateforme multimodale de logistique sur un terrain sis 28 route du bassin N°6,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article L103-2,

Vu le courrier de la société Goodman en date du 13 mai 2022 adressé au Maire de Gennevilliers présentant le projet Greendock qui vise à développer une plateforme multimodale de logistique urbaine d'environ 90 000 m² de surface de plancher ainsi qu'une ferme urbaine et une centrale photovoltaïque en toiture sur un terrain sis 28 route du bassin n°6,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 25 mai 2022 définissant les modalités de la concertation publique liée au projet de construction d'une plateforme multimodale de logistique urbaine sur un terrain sis 28 route du bassin n°6,

Considérant que l'ensemble des modalités de la concertation ont été respectées pendant toute la durée de la concertation,

Considérant le bilan de la concertation publique liée au projet de construction d'une plateforme multimodale de logistique sur un terrain sis 28 route du bassin n°6, tel qu'annexé à la présente délibération,

Vu l'avis de la Commission intéressée,

DELIBERE

Article 1^{er} : Approuve le bilan de la concertation publique liée au projet de construction d'une plateforme multimodale de logistique sur un terrain sis 28 route du bassin N°6, tel qu'annexé à la présente délibération.

Loi N° 82 213 du 2 mars 1982
Acte reçu par le représentant de l'état

le 20/12/22

Affiché le 20/12/22

Exécutoire le 20/12/22

Le Maire
Patrice LECLERC



Signé électroniquement le
Le 19 décembre 2022